



Programme de Formation Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le sauveteur secouriste du travail sera capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

CONTENU DE LA FORMATION

A l'issue de la formation « Sauveteur secouriste du travail », la personne doit être capable de :

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

La durée de la formation dispensée est fixée à 14 heures minimum pour une formation organisée exclusivement en présentiel, par groupe de 10 personnes, pouvant avoir lieu dans un centre d'incendie et de secours, sur le lieu de travail, dans un club sportif..., en journée et enseigné par des formateurs sapeurs-pompiers.

Durée de la formation : 14 heures pour 10 personnes